

Psychologie Techniques de l'informatique

Hiver 2025

Pondération: 1-2-2

Nombre d'unités : 1 3/4

## PLAN DE COURS

# Psychologie et communication professionnelle

350-143-RO

#### Personne enseignante :

Catherine Charneau Simard

Bureau: A-321

Préférence de communication : Mio

#### Disponibilité

Les disponibilités de l'enseignante seront transmises en classe.

#### Matériel obligatoire

Psychologie et communication interpersonnelle, Recueil de textes et d'exercices, 350-143-RO (disponible à la COOP, numéro **PSY-318**)

#### Description du cours

Un technicien en informatique doit communiquer avec différents types de personnes, dans différents contextes. Il peut s'agir de collègues pendant une réunion, de clients lors d'une analyse de besoins, de supérieurs qui demandent de l'information, d'usager en formation, etc. Le cours vise à enrichir les habiletés de communication afin d'être mieux outiller pour interagir avec vos collègues, clients et supérieurs.

Ce cours contribue à vous outiller à exprimer votre pensée en communiquant verbalement et par écrit; à bien définir et préciser le besoin des usagers et des clients; à s'adapter et transférer vos connaissances; à assurer son propre développement; à être polyvalent.

Ce cours vise à vous rendre compétent dans l'exercice de votre profession; à favoriser votre intégration à la vie professionnelle notamment par une connaissance du marché du travail en général ainsi qu'une connaissance du contexte particulier de la communication en situation professionnelle; à favoriser l'évolution et l'approfondissement de vos savoirs-être professionnels; à favoriser votre capacité d'adaptation, votre facilité de transfert de connaissances, votre polyvalence et autonomie; à développer les différents aspects reliés à la communication; à favoriser la maîtrise des habiletés liées à la communication, aux relations interpersonnelles et de groupe et au travail en équipe.

#### Trousse Je réussis

Trouvez toute l'information dont vous avez besoin pour favoriser votre intégration au Cégep et la réussite de vos études.



### Compétence[s] développée[s]

Code	Énoncé de la compétence	Éléments de compétences couverts dans le cours
OOSE	Interagir dans un contexte professionnel	Établir des relations professionnelles avec des utilisatrices ou utilisateurs, ainsi que des clientes ou clients
		Travailler au sein d'une équipe multidisciplinaire

### Objectif intégrateur

Interagir et communiquer dans des situations de travail variées.

#### Visées éducatives du cours

Développer l'autonomie et favoriser la polyvalence.

### Contribution et place du cours dans le programme

Ce cours fait partir du tronc commun. Il permettra le développement de compétences essentielles pour la réalisation de travaux et des projets d'équipes dans le cadre des cours des profils Réseautique et Développement.

### Modalités d'encadrement et somme de travaux personnels

Ce cours a une pondération 1-2-2. Cela signifie que le tiers du cours est théorique et deux tiers sont consacrés à des activités (apprentissage par problème, mises en situation, etc.). Le dernier chiffre (2) indique le nombre d'heures de travail personnel par semaine, en dehors des heures de classe.

Dans la partie théorique, l'enseignant.e présente l'information nécessaire à la compréhension des thèmes du cours et supervise la réalisation d'exercices permettant de dégager les connaissances liées au cours. Cela pourra inclure : des mises en situation favorisant l'implication personnelle et une meilleure connaissance de soi; la présentation de matériel audiovisuel (tableau, vidéo, etc.) permettant d'illustrer certains concepts ou certains phénomènes; des discussions en équipe permettant de prendre conscience de la diversité des opinions et des perspectives.

Dans la partie pratique, l'étudiant.e est appelé à mettre en pratique les notions qu'il vient d'apprendre. Cette partie du cours adopte aussi une forme diversifiée selon les thèmes abordés qui pourra inclure des expériences de psychologie; des activités interactives; des études de cas et mises en situation; des analyses formatives; des travaux d'équipe.

## Échéancier détaillé de la session

Semaine/ Dates	Contenus/objectifs Activités d'enseignement et d'apprentissage	Travaux, devoirs et évaluations
1	Présentations Survol de la session Fondements de la communication	Lecture du Recueil : p. 3 à 7
2	Valeurs	Recueil : p. 8 à 13 Journal de bord I (5%)
3	Enjeux de perception dans les relations	Recueil : p. 14 à 19 Journal de bord II (5%) Devoir : Faire son profil MBTI (billet d'entrée de la semaine 4)
4	Cinq dimensions de personnalité	Recueil : p. 20 à 34 Journal de bord III (5%)
5	Comprendre et gérer le stress	Recueil: p. 35 à 52 Journal de bord IV (5%)
6	Rencontre tutorale - Mes forces et faiblesses dans un contexte professionnel	Mes forces et faiblesses dans un contexte professionnel (10%)
7	Écoute active	Recueil: p. 74 à 85 Journal de bord V (5%)
8	Émotion	Recueil: p. 53 à 73 Journal de bord VI (5%) Devoir: Journal de bord VII (partie 1: billet d'entrée de la semaine 9)
9	Décoder le non-verbal	Recueil : p. 86 à 93 Journal de bord VII (5%)
10 et 11	Entrevue - temps libéré pour l'entrevue avec un professionnel en informatique et son analyse	Entrevue (p. 94 à 96) 20%
12	Style de leadership et de communication et gestion des conflits Consigne et préparation de l'évaluation finale	Recueil: p. 97 à 102 Consigne de l'évaluation finale: p.103-107
	Préparation évaluation finale	
14 et 15	Évaluation finale et évaluation des attitudes professionnelles	Rédaction de l'évaluation synthèse, partie C et D (p.106). (40%)

## Modalités générales des activités d'évaluation formative

Ce type d'évaluation a lieu tout au long du trimestre. Il vise à préparer l'étudiant.e aux évaluations sommatives. Le contenu de ces travaux formatifs est matière à évaluation. Les étudiant.e.s effectueront

ces exercices en classe ou à la maison, individuellement ou en équipe, à l'aide de l'ordinateur ou non. Les évaluations formatives peuvent prendre différentes formes : exercices, apprentissages par problème (APP), activités interactives, études de cas, mises en situation authentiques qui préparent l'étudiant.e aux évaluations sommatives. Les exercices pratiques inclus dans recueil de textes permettent cet apprentissage.

### Tableau synthèse des évaluations sommatives

Semaine	Description des activités d'évaluation	Pondération
2 à 9	Journaux de bord (individuel ou en équipe, en classe ou à l'extérieur des heures du cours). La note la moins élevée ne sera pas comptabilisée.	30%
6	Rencontre tutorale - Mes forces et faiblesses dans un contexte professionnel (individuel, en classe)	10%
10-11	Entrevue (individuel, à la maison)	20%
13-14-15	Évaluation synthèse (individuel et en équipe, en classe)	40%
	Total:	/100

## Description détaillée de [l'évaluation intégratrice/ou de l'épreuve synthèse de programme, le cas échéant]

Description de la	Appliquer les techniques de communications au sein d'une ou plusieurs	
tâche	mises en situation liées au travail	
Nature de	Interprétation d'une mise en situation en équipe illustrant un conflit et sa	
l'évaluation	résolution.	
Contexte de	Contexte de Étude de cas (mise en situation) intégrative réalisée en classe	
l'évaluation		
Critères	Pertinence de la mise en situation	
d'évaluation	Utilisation juste du contenu théorique	
suggérés	Liens pertinents avec le contenu théorique	

## Principes de l'utilisation responsable de l'intelligence artificielle générative (IAG)

En l'absence d'une autorisation explicitement formulée par la personne enseignante dans ce plan de cours ou dans les consignes d'une activité d'évaluation, toute utilisation de systèmes d'intelligence artificielle générative (SIA, ChatGPT, Copilot, etc.) est interdite. L'utilisation d'une IAG sans autorisation préalable dans le cadre d'une évaluation est considérée comme une fraude. Voir article « 7.1.11 Le plagiat et la fraude » de la *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages* (PIEA).

### Médiagraphie

16 PERSONALITIES, Our Theory, https://www.16personalities.com/articles/our-theory (site internet consulté le 11 juillet 2022)

ADAMS, Henry. E., Lester W. Jr. WRIGHT et Bethany. A. LOHR (1996). Is homophobia associated with homosexual arousal? Journal of Abnormal Psychology, 105(3), p. 440 à 445

ADLER, Ronald, et Russell F. PROCTOR II (2009). Communication et interactions, Montréal, Modulo, 344 p. ISBN: 978-2-89650-051-2

ASSOCIATION PSYCHIATRIQUE AMÉRICAINE (2003). Manuel diagnostique et statistique des Troubles mentaux, 4e éd., Paris, Masson, 1120 p.

ASSOCIATION PSYCHIATRIQUE AMÉRICAINE (2015). Manuel diagnostique et statistique des Troubles mentaux, 5e éd., Paris, Elsevier Masson, 1184 p. ISBN: 978-2294739293

BERNEY, Sylvie, Yves de ROTEN, Dag SÖDERSTRÖM et Jean-Nicolas DESPLAND (2009). L'étude des mécanismes de défense psychotiques : un outil pour la recherche en psychothérapie psychanalytique, Psychothérapies, 29, p. 133 à 144 https://www.cairn.info/revue-psychotherapies-2009-3-page-133.htm

BLAKE, Robert R., et Jane S. MOUTON (1970). The fifth achievement. Journal of Applied Behavioral Science, 6, 413-426.

BOWLBY, John. (1969/1982). Attachment and Loss, Volume 1, Attachment, 2e éd., New York, Basic Books, 464 p. CENTRE D'ÉTUDES SUR LE STRESS HUMAIN, Le stress,

https://www.stresshumain.ca/le-stress/ (page consultée le 2 août 2022)

CHABROL, Henri (2005). Les mécanismes de défense, Recherche en soins infirmiers, 82, p. 31 à 42. https://www.cairn.info/revue-recherche-en-soins-infirmiers-2005-3-page-31.htm

CHABROL, Henri, et CALLAHAN (2004). Mécanismes de défense et coping

DEVITO, Joseph A., Gilles CHASSÉ et Carole VEZEAU (2008). La communication interpersonnelle, 2e éd., Saint-Laurent, Éditions du renouveau pédagogique, 354 p.

DOLAN, Shimon L., Éric GOSSELIN, Jules CARRIÈRE et Gérald LAMOUREUX (2002). Psychologie du travail et comportement organisationnel, 2e éd., Boucherville, Gaëtan Morin Éditeur, 508 p. ISBN : 2-89105-803-8

GARIÉPY, Geneviève, Ian JANSSEN, Mariane SENTENAC et Franck J. ELGAR (2016). School start time and sleep in Canadian adolescents, Journal of Sleep Research, 26, p. 195 à 201

GRIFFIN, Caleigh Rose (2022). The Adapting Game in the U.S. and Japan: Do Introverts, Extraverts, or Ambiverts Experience the Greatest Wellbeing During the Global Transition Toward Virtual Living?, Master's thesis, Harvard University

JACQUES, Josée (1998). Psychologie de la mort et du deuil, Montréal, Modulo, 250 p. ISBN : 2-89113-725-6

JUNEAU, Martin (2017). Un coeur pour la vie, prévention cardiovasculaire globale, Montréal, Trécarré, 192 p. ISBN : 978-2-8956-8695-8

LAZARUS, Richard S., et Susan FOLKMAN (1984). Stress, appraisal, and coping, New-York, Springer Publishing Company, 444 p. ISBN: 0-8261-4191-9

MAKWANA, Kirti, et Dave B. GOVIND (2020). Confirmatory Factor Analysis of Neris Type Explorer® Scale – A Tool for Personality Assessment, International Journal of Management, 11(9), p. 257 à 265

MIKULINCER, Mario, et Philip R. SHAVER (2016). Attachment in adulthood, 2e éd., Structure, dynamics, and change, New York, Guilford Press.

MINISTERE DE LA SECURITE DU QUEBEC (2016). Criminalité au Québec – Principales tendances 2015.

https://www.securitepublique.gouv.qc.ca/fileadmin/Documents/police/statistiques/criminalite/2016/criminalite\_2015.pdf

FIGGIS, Mike (1993). Mr. Jones, film, États-Unis, Tristar Pictures,114 minutes

PARENT, Guy, et Pierre CLOUTIER (2021). Initiation à la psychologie, 4e éd. Montréal, Chenelière Éducation, 408 p.

PÉLOQUIN, Katherine, Audrey BRASSARD, Gabrielle DELISLE et Marie-Michele BEDARD (2013). Integrating the Attachment, Caregiving, and Sexual Systems Into the Understanding of Sexual Satisfaction, Canadian Journal of Behavioural Science/Revue canadienne des sciences du comportement, 45 (3), p. 185 à 195 doi:10.1037/a0033514

ROCK, Gilbert, et Marie-Josée LEDOUX (2006). Le service à la clientèle, Saint-Laurent, Éditions du Renouveau pédagogique, 350 p. ISBN : 978-2-7613-1759-7

ROGERS, Carl R. (1961/1989). Le développement de la personne, Paris, Dunod, 290 p. SAAQ (2019). Bilan routier. https://saaq.gouv.qc.ca/saaq/documentation/bilan-routier/

SELYE, Hans (1936). A Syndrome produced by Diverse Nocuous Agents, Nature, 138, 32.

ST-ARNAUD, Yves (1996). S'actualiser par des choix éclairés et une action efficace, Boucherville, Gaëtan Morin Éd., 108 p.

SCHWARTZ, Shalom H. (2006). Les valeurs de base de la personne : théorie, mesures et applications, Revue française de sociologie, 47, p. 929 à 968. https://www.cairn.info/revue-française-de-sociologie-1-2006-4-page-929.htm

VALLERAND, Robert, J. (2006). Les Fondements de la psychologie sociale, 2e édition. Montréal : Gaëtan Morin, éditeur, 741 p.

WEISS, Jay M. (1972). Psychological Factors in Stress and Disease, Scientific American, 226, p. 104 à 113 https://www.jstor.org/stable/24927365

## Extraits de la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PIEA)

#### 5.1. Les responsabilités des étudiantes et des étudiants

- a) S'approprier l'information fournie dans la présente politique et selon le secteur de formation, dans les plans d'études de chacun de ses cours, ou dans le guide Accueil et directives publié par le Cégep à distance et dans les guides d'études
- b) Respecter les règles institutionnelles en matière d'évaluation des apprentissages.
- c) Fournir les efforts nécessaires pour atteindre les objectifs des cours et du programme, en réalisant toutes les activités d'apprentissage et d'évaluation consignées au plan d'études ou au guide d'études et dans le matériel de cours, et en consacrant à l'étude et au travail scolaire tout le temps requis.
- d) Assister à toutes les périodes de cours prévues à leur horaire.
- e) Prendre connaissance des résultats de leurs évaluations et ajuster leur démarche d'apprentissage, au besoin.
- f) Utiliser les ressources mises à leur disposition pour les soutenir dans leurs apprentissages.

- g) Dans les cas de situation exceptionnelle ayant un impact sur l'évaluation de leurs apprentissages, transmettre aux personnes concernées, dans les meilleurs délais, les informations utiles à l'application des règles de la PIEA, notamment celles liées au report [PIEA art. 7.1.9] ou à la reprise [PIEA art. 7.1.10] d'une activité d'évaluation, ou encore, à la présence au cours.
- h) Conserver tout document utile pour témoigner de leurs apprentissages.

#### 5.2. Les droits des étudiantes et des étudiants

- a) La Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages confère aux étudiants les droits suivants :
- b) Droit à l'information portant sur :
  - le contenu des règles institutionnelles (PIEA) et, s'il y a lieu, sur les modalités départementales encadrant l'évaluation des apprentissages ;
  - les objectifs, le contenu et les modalités d'évaluation de chacun de leurs cours;
  - la progression de leurs apprentissages et la nature de leurs erreurs ;
  - les résultats de la correction dans les délais prescrits.
- c) Droit de recours et droit d'être entendu, notamment par l'accès au processus de révision de notes [PIEA art. 8.1], à la procédure de règlement des litiges prévue au Règlement sur les conditions de vie et d'études du Collège [Chapitre 4 du Règlement] ainsi qu'à la procédure établie dans le cas de sanctions pour plagiat ou autre inconduite.

#### 7.1.11. Le plagiat et la fraude

L'étudiante ou l'étudiant commet ou tente de commettre un acte de plagiat ou de fraude lorsqu'elle ou lorsqu'il, entre autres :

- utilise le travail d'une autre personne en entier ou en partie et le fait passer pour sien;
- copie des extraits d'un livre, d'un site Internet, d'un manuel, d'un travail d'une autre personne ou de tout autre document écrit par une autre personne, en le faisant passer pour sien, sans en citer la source ou en citant une source erronée (tant pour les travaux écrits qu'oraux);
- fabrique de toutes pièces ou modifie des sources, des données, des résultats ou des analyses;
- transmet aux fins d'évaluation un travail qu'une autre personne ou lui-même a déjà transmis aux fins d'évaluation (par exemple, l'étudiante ou l'étudiant présente un travail qu'elle ou il avait déjà présenté dans un autre cours);
- utilise tout autre matériel que celui qui est autorisé à l'examen, quelle que soit sa forme;
- consulte une autre personne que l'enseignante ou l'enseignant pendant un examen ;
- aide une autre personne à copier pendant un examen.
- a) Lors d'un examen, toute tentative de plagiat doit être dénoncée séance tenante par l'enseignante ou l'enseignant, qui verra à retirer la copie de l'étudiante ou de l'étudiant.
- b) Tout plagiat, toute tentative de plagiat, toute collaboration à un plagiat entraîne la note zéro « 0 » pour l'évaluation en cause et doit faire l'objet d'un rapport écrit à la Direction adjointe des études, au secteur de la Gestion et du développement des programmes, de la part de l'enseignante ou de l'enseignant. Ce rapport est versé au dossier de l'étudiante ou de l'étudiant.
- c) Une récidive peut entraîner des mesures allant jusqu'au renvoi du Collège de l'étudiante ou de l'étudiant par la Direction des études, sur recommandation du directeur ou de la directrice adjointe responsable du programme.
- d) Les étudiants qui font l'objet d'une mesure relativement à des actes de cette nature ont le droit d'être entendus, conformément à la procédure prévue au chapitre 8 de la Politique.

#### 7.1.14. Le retard dans la remise des travaux

Les étudiants qui ne respectent pas les délais imposés pour la remise d'un travail, perdent dix pour cent (10 %) des points par jour de retard, à moins d'entente préalable avec l'enseignante ou l'enseignant.

Aucun travail ne doit être accepté par l'enseignante ou l'enseignant après la remise des copies corrigées, ni après le dernier jour de la session, à moins d'une entente établie à titre exceptionnel.

## Liens vers les règlements et politiques

Les règlements et politiques suivants régissent des aspects essentiels des études et sont <u>disponibles</u> <u>sur le site Web du Cégep de Rosemont</u>.

- Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PIEA)
- Règlement sur les conditions de vie et d'études du Collège
- Politique institutionnelle en matière de santé mentale étudiante

#### Modalités d'application de la PIEA

Les règles suivies sont celles qui sont conformes à la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PIEA) du Collège de Rosemont et elles ont été définies de manière à répondre aux particularités du contexte de formation à distance. L'étudiante ou l'étudiant peut retrouver la version intégrale de la PIEA disponibles sur le site Web du Cégep de Rosemont.

**Français** : 0,5 % des points est enlevé pour chaque erreur de français, jusqu'à un maximum de 10 % de la note. Au-delà de ce seuil, votre professeur(e) peut refuser un travail.

Absentéisme: Dès qu'un étudiant.e atteint 20% d'absence de son cours (9hres pour un cours de 45 heures ou 12 heures pour un cours de 60 heures), la réussite de son cours est à risque dû ses absences. Il pourra être dirigé vers différents mesures de soutien possibles au Collège. Il peut aussi se voir refuser la participation à l'évaluation finale. La présence et la participation active aux cours et aux autres activités d'apprentissage favorisent la réussite et la qualité des apprentissages. Il appartient donc à l'étudiant.e qui s'absente ou prévoit s'absenter d'une activité pédagogique de se renseigner tout d'abord auprès de ses collègues de classe sur la matière vue pendant son absence, ainsi que les travaux à faire ou les évaluations à venir.

Report d'une activité d'évaluation en cas d'absence : L'étudiant.e absent.e lors d'une activité d'évaluation obtiennent la note zéro « 0 » pour cette activité d'évaluation. Une reprise est acceptée seulement lorsque l'absence est justifiée par une raison exceptionnelle et une seule fois par session (maladie ou décès d'un proche). Complétez le formulaire officiel disponible sur Omnivox. <u>Il n'y a pas de possibilité de reprise</u> pour l'évaluation synthèse finale.

**Droits à l'image et d'utilisation du matériel de cours** : Tout matériel produit dans le cadre de ce cours est protégé par le droit d'auteur ainsi que par le droit à la vie privée. Il est strictement interdit de republier et de retransmettre ce matériel sans autorisation de votre professeur.